

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU
NORD DE L'ONTARIO
RAPPORT ANNUEL
2012 – 2013**



À Son Honneur, le lieutenant-colonel M. David C. Onley,
Lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter, à Son Honneur et à
l'Assemblée législative, à titre d'information, le
rapport annuel de la Société de gestion du Fonds
du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice
clos le 31 mars 2013.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Gravelle", enclosed in a thin black rectangular border.

L'honorable Michael Gravelle
Président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du
Nord de l'Ontario
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Message du président



J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2012-2013 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) qui montre que la SGFPNO demeure un des outils clés de notre gouvernement pour améliorer la vitalité et la compétitivité économiques et apporter la prospérité dans les communautés du Nord de l'Ontario.

Je suis fier que le nouveau gouvernement de l'Ontario ait réaffirmé son engagement envers le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario dans le budget provincial de mai 2013 en lui allouant encore 100 millions de dollars cette année.

Au cours des dix dernières années seulement, le Fonds a engagé plus de 834 millions de dollars dans 5 420 projets du Nord de l'Ontario et contribué ainsi à créer ou conserver plus de 22 000 emplois. Par effet de levier, ces contributions ont rapporté plus de 2.8 milliards de dollars d'investissements qui ont appuyé le développement et la croissance économiques du Nord. Je suis très fier de toutes les initiatives qui ont réussi avec l'aide de la SGFPNO et je suis enthousiasmé par l'important potentiel de croissance que présente le Nord de l'Ontario.

La SGFPNO fêtera son 25^e anniversaire en 2013, sur le thème *Le 25^e de la SGFPNO : Un passé remarquable, un avenir solide*. Au fil des années, le Fonds du patrimoine a indubitablement contribué à transformer de grandes idées en grandes possibilités dans le Nord de l'Ontario, et nous sommes déterminés à continuer dans cette voie.

Alors que nous entreprenons les 25 prochaines années, je peux vous assurer que les membres du conseil du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et moi continueront de promouvoir la création d'emplois et de renforcer l'économie du Nord de la province.

A handwritten signature in black ink, reading "Michael Gravelle". The signature is written in a cursive style and is enclosed in a thin black rectangular border.

Michael Gravelle
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Conseil d'administration au 31 mars 2013

NOM	POSTE / VILLE	MANDAT
L'hon. Michael Gravelle	président, SGFPNO ministre du Développement du Nord et des Mines	20 oct. 2011 – jusqu'à présent
Victoria Hanson	première vice-présidente, Timmins	22 avril 2008 – 22 avril 2014
Sharon Lenore Hacio	deuxième vice-présidente, Marathon	20 juin 2007 – 19 juin 2013
David Sinclair	Kenora	18 déc. 2002 – 17 déc. 2013
Murray Alan Scott	Sudbury	17 mai 1999 – 16 juin 2014
Marielle Brown	Elliot Lake	24 mars 2010 – 22 mars 2014
Robert George Norris	New Liskeard	24 mars 2010 – 22 mars 2014
Lorraine H.T. Irvine	Kirkland lake	7 avril 2004 – 6 avril 2013
Curtis Lee Belcher	Sudbury	15 juin 2010 – 14 juin 2013
Geordi Kakepetum	Red Lake	17 nov. 2010 – 16 nov. 2013
Carolyn Lane-Rock	Manitoulin	16 mai 2007 – 15 mai 2014
Ella-Jean Richter	Sault Ste. Marie	16 mai 2007 – 15 mai 2014
Michael Fox	Thunder Bay	17 mai 2011 – 16 mai 2014
James Caicco	Sault Ste. Marie	17 mai 2011 – 16 mai 2014
Jason Corbett	North Bay	29 août 2012 – 28 août 2015
Robert Fontaine	Sudbury	13 juin 2012 – 12 juin 2015

Personnel du MDNM affecté à la SGFPNO au 31 mars 2013

NOM	POSTE
Bruce Strapp	directeur général
Melanie Muncaster	chef, Services relatifs aux programmes
Aaron Hoffe	coordonnateur de programme
Eugene Wilson	coordonnateur de programme
John Barbeau	coordonnateur de programme
Robert Tarantini	coordonnateur de programme
Susan Richichi	chef, Services financiers (par intérim)
Tony Avati	conseiller financier principal (par intérim)
Poste vacant	agent(e) principal(e) des finances
Angela Scullino	agente des finances
Franca Cavaliere	agente des finances
Marisa Albidone	agente des finances
Michel Lavoie	agent des communications
Regan Copeland	coordonnateur de la promotion (par intérim)
Pauline Martin	adjointe administrative
Debbie Atkinson	adjointe administrative
Carrie Bailey	commis au soutien administratif
Nicole Tessier	commis à l'administration
Maria Pacione	commis à l'administration
Dianna Colasacco	commis au soutien administratif

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)

Établie en 1988, la SGFPNO a pour mandat d'encourager et de stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière à l'appui de projets qui visent à stabiliser et à diversifier l'économie de même qu'à favoriser la croissance économique et la diversification dans la région.

La SGFPNO est un organisme relevant du ministère du Développement du Nord et des Mines. Elle est administrée par un conseil dont les membres, qui proviennent de tous les coins du Nord, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

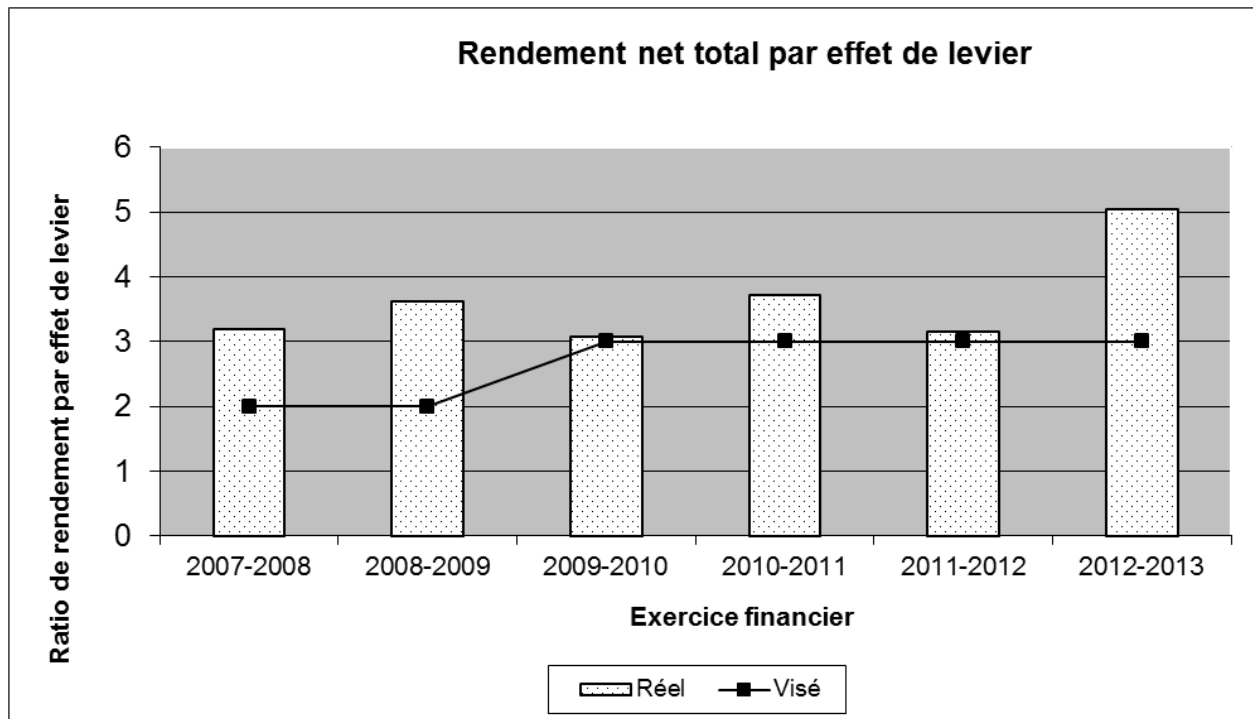
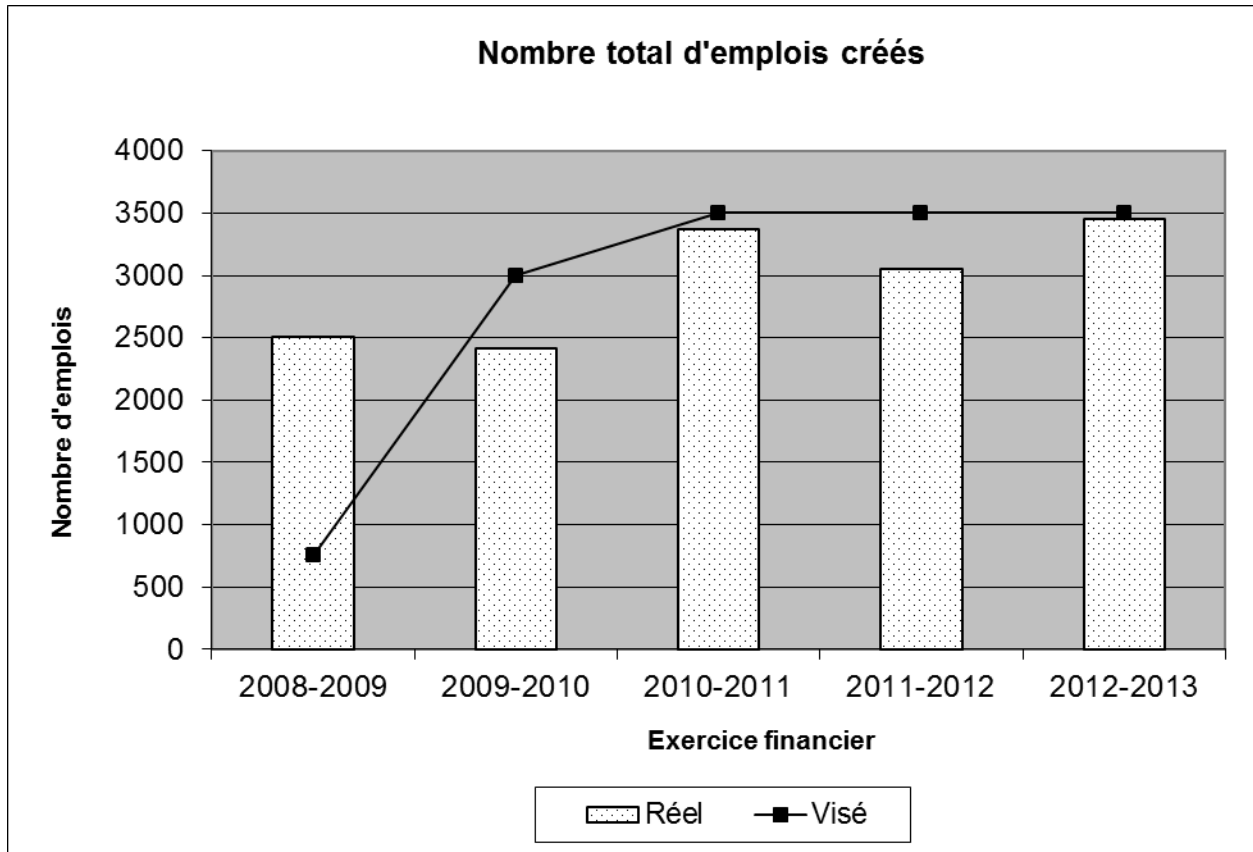
La Société accorde une aide financière à l'appui de projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, notamment Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

En octobre 2004, le Conseil des ministres a approuvé la réorientation du mandat de la SGFPNO en fonction des thèmes suivants : création d'emplois, jeunesse, développement communautaire, conservation de l'énergie, technologies émergentes et télécommunications. Les entreprises individuelles ont, une fois de plus, été autorisées à présenter des demandes d'aide financière. Annoncés en janvier 2005, les nouveaux programmes relevant du mandat étaient conçus pour favoriser la création d'emplois et pour renforcer les économies des collectivités du Nord. Ces six nouveaux programmes étaient les suivants : le Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, le Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, le Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire, le Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, le Programme d'énergie pour le Nord et le Programme de technologies émergentes. En mai 2009, la SGFPNO a reçu l'approbation du Conseil du Trésor / Conseil de gestion du gouvernement pour un septième programme, notamment le Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario, qui s'inscrit dans le cadre du thème « création d'emplois ».

La SGFPNO a engagé environ 109 millions de dollars à l'appui de 873 projets en 2012-2013. Les investissements réalisés à l'appui de projets prioritaires tout au long de l'année l'ont été en tenant compte de la capacité financière de la Société, le total des approbations n'ayant pas excédé le solde des liquidités disponibles. Par conséquent, la SGFPNO disposait d'une réserve liquide importante pour les approbations de projets.

Au chapitre de la création d'emplois, la SGFPNO a atteint un objectif de 3 455 emplois créés tout en respectant ses objectifs opérationnels pour 2012-2013 en continuant de réaliser d'importants investissements à l'appui de projets prioritaires à l'échelle du Nord de l'Ontario.

Mesures du rendement de la SGFPNO – Objectifs et résultats



Rendement financier de la SGFPNO

Tableau des revenus, des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario pour les trois exercices se terminant le 31 mars 2013

Rendement financier de la SGFPNO

		Exercice terminé le 31 mars 2013 (milliers) Budget	Exercice terminé le 31 mars 2013 (milliers) Véifié	Exercice terminé le 31 mars 2012 (milliers) Véifié	Exercice terminé le 31 mars 2011 (milliers) Véifié
Revenus					
Subvention de la province de l'Ontario		100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	90 000 \$
Intérêts sur trésorerie et équivalents		2 748	2 385	2 723	2 294
Intérêts sur prêts en cours	(Note 1)	1 634	2 788	2 700	2 355
Autres revenus	(Note 2)	-	714	318	460
<i>Total des revenus</i>		<u>104 382</u>	<u>105 887</u>	<u>105 741</u>	<u>95 109</u>
Charges					
Contributions conditionnelles	(Note 3)	87 530	75 649	96 843	82 394
Pertes sur prêts, moins recouvrements		6 970	11 792	5 768	6 683
Administration :					
Salaires et avantages sociaux	(Note 4)	1 766	1 776	1 791	1 893
Transports et communications		296	181	209	275
Services	(Note 5)	2 009	2 030	1 639	1 950
Frais de gestion		2 200	2 159	2 247	2 472
Marketing		-	5	264	419
Fournitures et matériel		36	47	65	51
Frais de recouvrement		-	244	-	-
Amortissement des immobilisations matérielles		-	4	2	-
<i>Total des charges</i>		<u>100 807</u>	<u>93 887</u>	<u>108 828</u>	<u>96 137</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges		3 575	12 000	(3 087)	(1 028)
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice			<u>269 851</u>	<u>272 938</u>	<u>273 966</u>
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice			<u>281 851 \$</u>	<u>269 851 \$</u>	<u>272 938 \$</u>

Analyse des variances

Note 1 – Les intérêts sur prêts en cours ont dépassé les prévisions budgétaires car les débours de prêts étaient plus élevés que prévu durant toute l'année.

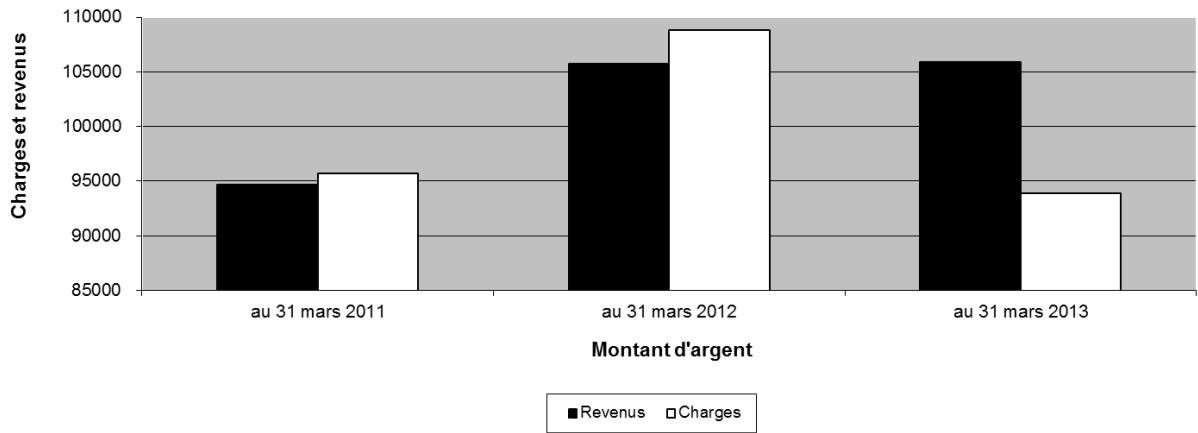
Note 2 – Le poste « Autres revenus » représente le transfert de sommes du Fonds de diversification Patten Post pour compenser des contributions conditionnelles équivalentes à l'appui de projets.

Note 3 – Le total des contributions conditionnelles était inférieur aux totaux des années précédentes de l'ordre de plus de 21 millions de dollars et inférieur aux prévisions budgétaires de l'ordre de 12 millions de dollars, notamment en raison des diminutions importantes quant au financement de projets dans le cadre du Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire et du Programme de technologies émergentes, secteur public.

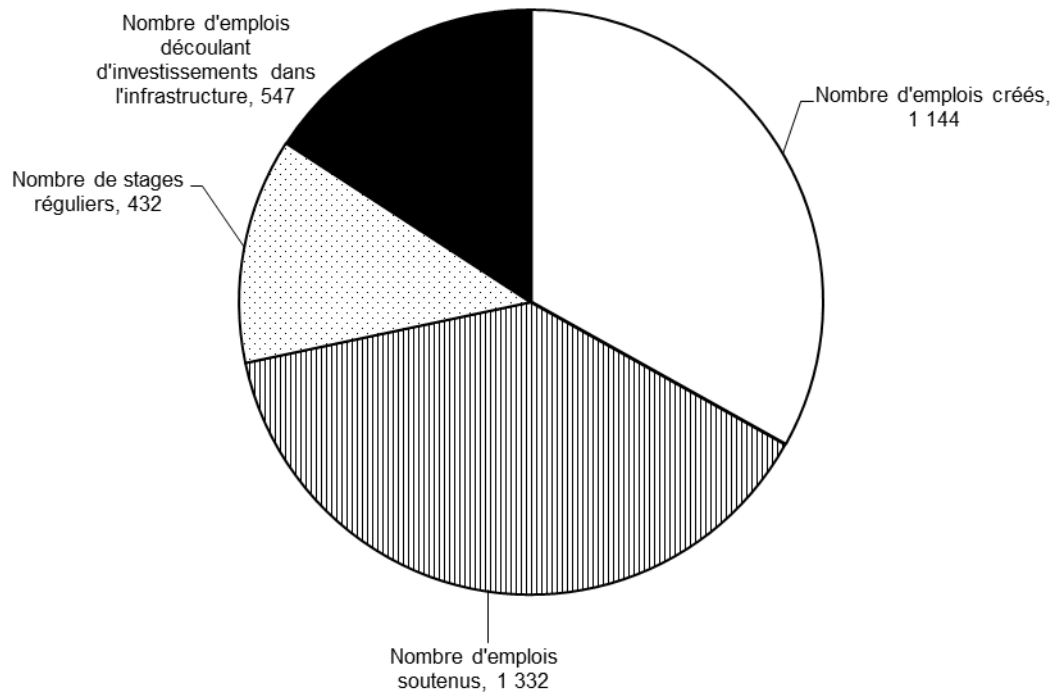
Note 4 – Les salaires et les avantages sociaux ont diminué durant l'exercice par suite d'une réduction du personnel contractuel.

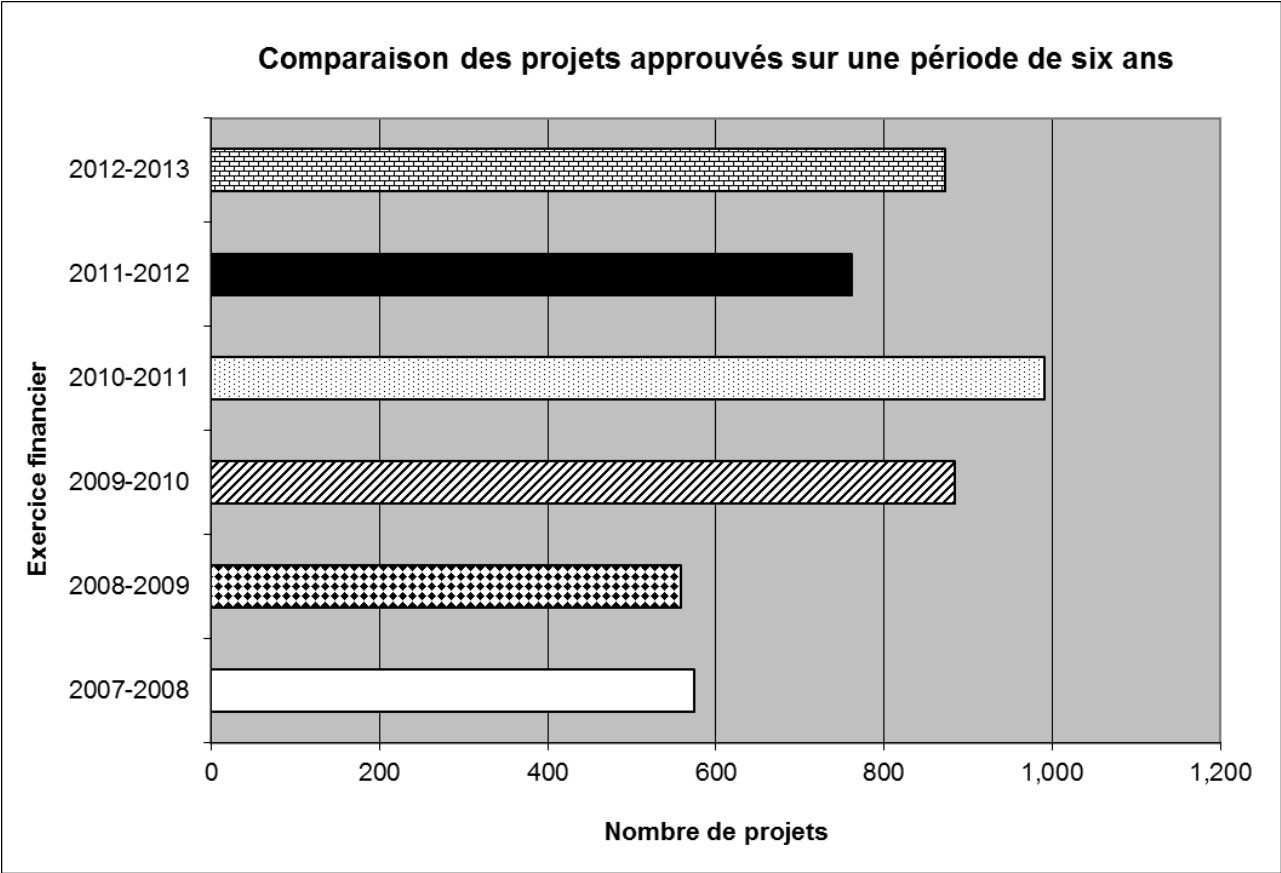
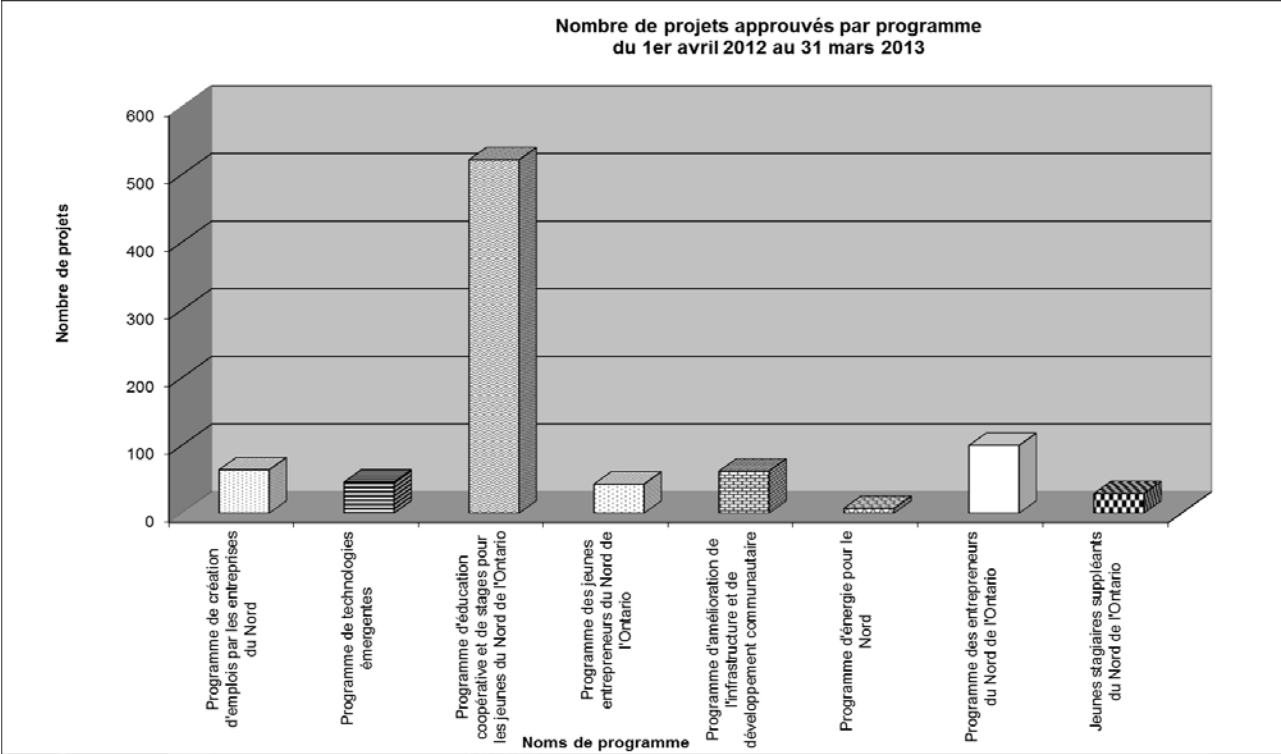
Note 5 – Les services ont coûté moins que le budget prévu à cette fin par suite de retards relatifs à l'étude sur les transports dans le cadre du Plan de croissance et de la mise en oeuvre de nouveaux systèmes de gestion des finances.

Comparaison des revenus et charges sur une période de trois ans



Nombre total d'emplois approuvés du 1er avril 2012 au 31 mars 2013

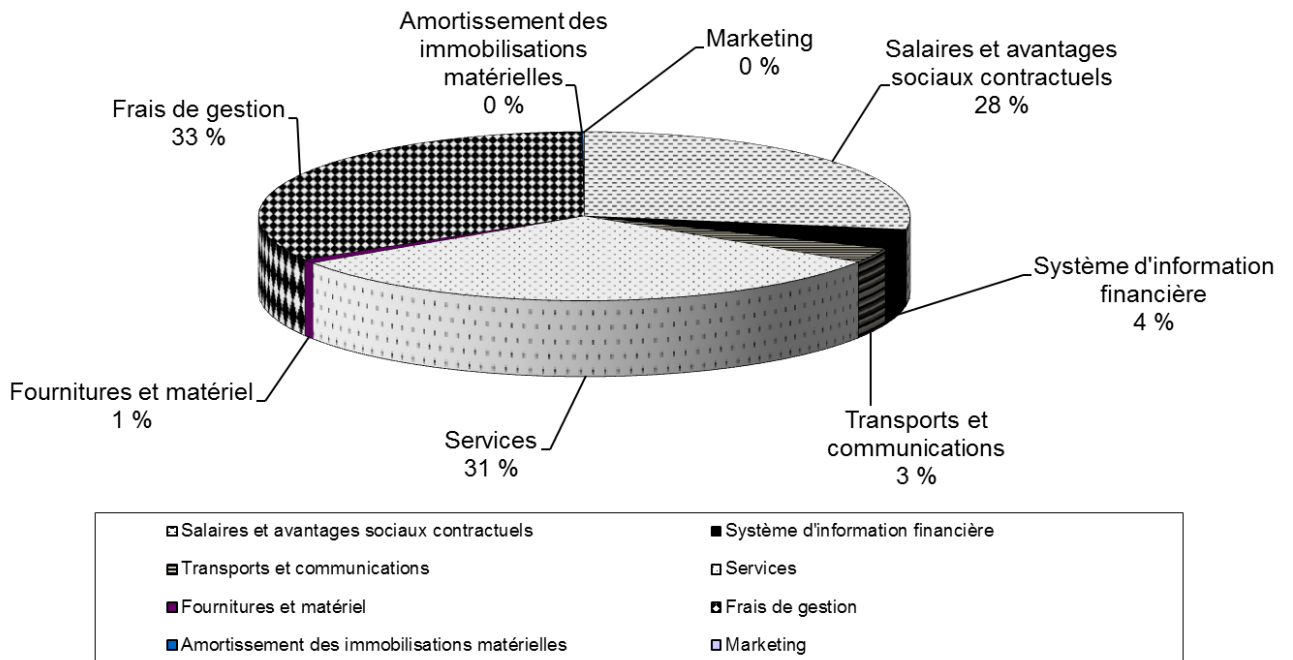




Comparaison des charges administratives sur une période de trois ans



Sommaire des charges administratives pour l'exercice terminé le 31 mars 2013



Responsabilité en matière de communication de l'information financière

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours ne peuvent être complétées avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 26 juin 2013.

Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles, de même qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. En général, le comité de vérification, dont les membres sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau du vérificateur général pour s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement, conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public*. Le rapport du vérificateur général décrit la portée de l'examen effectué par le vérificateur ainsi que l'opinion de ce dernier.



D. Bruce Strapp
Directeur général
SGFPNO



Susan E. Richichi, CPA C.A.
Chef (par intérim), Services financiers
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminés à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20 rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Toronto (Ontario)
Le 26 juin 2013

La sous-vérificatrice générale par intérim,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière au 31 mars 2013

	31 mars 2013 (milliers \$)	31 mars 2012 (milliers \$)
Actif financier		
Trésorerie et équivalents (Note 3)	215 501	206 626
Intérêts courus	883	1 271
Prêts en cours (Note 4)	66 602	62 848
Fonds de diversification Patten Post sous administration (Note 6)	-	474
Fonds Duke Energy sous administration (Note 7)	-	240
	<u>282 986</u>	<u>271 459</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 155	918
Fonds de diversification Patten Post sous administration (Note 6)	-	474
Fonds Duke Energy sous administration (Note 7)	-	240
	<u>1 155</u>	<u>1 632</u>
Actif financier net	<u>281 831</u>	<u>269 827</u>
Actif non financier		
Immobilisations corporelles (Note 5)	<u>20</u>	<u>24</u>
Investissement net de la province de l'Ontario	<u>281 851</u>	<u>269 851</u>

Engagements (Note 10)

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration :



Coprésidente



Coprésidente



Directeur général

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	Budget (milliers \$)	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Revenus			
Subvention de la province de l'Ontario	100 000	100 000	100 000
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents	2 748	2 385	2 723
Intérêts sur les prêts en cours	1 634	2 788	2 700
Autres revenus (Notes 6 et 7)	-	714	318
	<u>104 382</u>	<u>105 887</u>	<u>105 741</u>
Charges			
Contributions conditionnelles	87 530	75 649	96 843
Créances irrécouvrables, après déduction des recouvrements (Note 8)	6 970	11 792	5 768
Administration (Note 9)	6 307	6 446	6 217
	<u>100 807</u>	<u>93 887</u>	<u>108 828</u>
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	<u>3 575</u>	12 000	(3 087)
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice		<u>269 851</u>	<u>272 938</u>
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice		<u>281 851</u>	<u>269 851</u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) pour l'exercice	12 000	(3 087)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	2
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(26)
Augmentation (diminution) de l'actif financier net	<u>12 004</u>	<u>(3 111)</u>
Actif financier net, en début d'exercice	<u>269 827</u>	<u>272 938</u>
Actif financier net, en fin d'exercice	<u><u>281 831</u></u>	<u><u>269 827</u></u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière		
Décaissements relatifs aux prêts	(23 954)	(21 651)
Encaissements et recouvrements relatifs aux prêts	9 189	9 052
Contributions conditionnelles	(75 611)	(96 419)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	1 876	2 216
Autres revenus	714	-
	<u>(87 786)</u>	<u>(106 802)</u>
Activités de financement		
Contributions en espèces de la province de l'Ontario :		
Activités de prêt et d'aide financière	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
Activités de fonctionnement		
Amortissement	(4)	(2)
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents	2 869	3 015
Frais administratifs	(6 205)	(6 499)
	<u>(3 340)</u>	<u>(3 486)</u>
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(26)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	8 875	(10 314)
Trésorerie et équivalents, en début d'exercice	<u>206 626</u>	<u>216 940</u>
Trésorerie et équivalents, en fin d'exercice	<u>215 501</u>	<u>206 626</u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2013

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée sans capital-actions le 1^{er} juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement et de prêts d'encouragement à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises, aux entrepreneurs et aux jeunes gens à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre sept programmes ciblés : *Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord*, *Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario*, *Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario*, *Programme d'énergie pour le Nord*, *Programme de technologies émergentes*, *Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario*, *Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables qui ont été utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

(a) Mode de comptabilisation

La direction a préparé les états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* applicables aux entités comptables provinciales, établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

(b) Opérations conclues avec la province de l'Ontario

La province de l'Ontario contribue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement net de la province de l'Ontario augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des revenus sur les charges.

(c) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement, un apparenté.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers qui font l'objet de transactions réalisées sans lien de dépendance sont d'abord évalués à leur juste valeur. Par la suite, ces instruments financiers sont évalués selon l'une des méthodes suivantes : i) la juste valeur; ii) le coût ou le coût amorti. La Société recourt à la juste valeur en ce qui concerne l'évaluation ultérieure de la trésorerie et des équivalents. La Société recourt au coût amorti en ce qui concerne l'évaluation ultérieure des prêts en cours ainsi que des crédateurs et des charges à payer.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, y compris tous les montants qui sont directement attribuables à l'achat, à la construction, à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, déduction faite de la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Véhicules automobiles	7 ans
-----------------------	-------

(f) Provision pour créances irrécouvrables

Les créances irrécouvrables résultent de prêts en cours consentis par la Société. Outre certaines sommes radiées et amorties, on conserve une provision pour créances irrécouvrables d'un montant jugé suffisant pour éponger les éventuelles créances irrécouvrables. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de certains prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et amorties durant l'exercice, déductions faites des recouvrements de sommes radiées et amorties réalisés au cours d'exercices précédents, et les changements apportés aux provisions, figurent au poste des créances irrécouvrables dans l'état des résultats.

(g) Constatation des revenus

Les subventions du gouvernement sont constatées à leur encaissement. Les montants sont déterminables et leur recouvrabilité est assurée. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

D'autres revenus conditionnels sont constatés comme revenus par rapport à des charges particulières engagées.

(h) Contributions conditionnelles et prêts-subventions

La Société passe en charges les contributions conditionnelles et les prêts-subventions à leur décaissement. Les engagements approuvés sont constatés dans les états financiers uniquement après que les bénéficiaires remplissent les conditions relatives au financement.

(i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif, des revenus et des charges durant la période de déclaration. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables et l'écart d'actualisation des prêts.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2013

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement et les banques canadiennes des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des placements conclue avec l'Office ontarien de financement, la Société investit ses fonds excédentaires dans les titres autorisés par la *Loi*.

La trésorerie et les équivalents se détaillent comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Trésorerie	89 062	37 313
Placements à court terme	126 439	169 313
	<u>215 501</u>	<u>206 626</u>

Les placements à court terme consistent en des bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) qui ont affiché un rendement moyen de 1,20 % (1,10 % en 2012). Tous les bons du Trésor sont remboursables sur demande.

4. PRÊTS EN COURS

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Prêts courants	5 778	4 970
Prêts à long terme	93 811	80 097
Provision pour créances irrécouvrables à l'égard de prêts particuliers	(31 941)	(20 396)
Écart d'actualisation des prêts	(1 046)	(1 823)
	<u>66 602</u>	<u>62 848</u>

En général, les prêts portent des taux d'intérêt variant de 0 % à 8,75 % et sont entièrement remboursables dans les vingt ans suivant la date à laquelle ils ont été versés.

La variation de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard de prêts particuliers se détaille comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Solde, en début d'exercice	20 396	15 172
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(247)	(544)
Variation de la provision pour prêts	11 792	5 768
Solde, en fin d'exercice	<u>31 941</u>	<u>20 396</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2013

4. PRÊTS EN COURS (suite)

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Solde, en début d'exercice	1 823	2 411
Montant de l'écart d'actualisation des prêts passé en charges	38	106
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	(815)	(694)
Solde, en fin d'exercice	<u>1 046</u>	<u>1 823</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Coût		
Ouverture	26	-
Ajouts	-	26
Clôture	<u>26</u>	<u>26</u>
Montant cumulé des amortissements		
Ouverture	2	-
Amortissement	4	2
Clôture	<u>6</u>	<u>2</u>
Valeur comptable nette, en fin d'exercice	<u>20</u>	<u>24</u>

6. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés par la société Ontario Power Generation Incorporated. Le Fonds a pour but de venir en aide aux collectivités qui ont éprouvé des difficultés économiques par suite de la fermeture de mines d'uranium dans la région d'Elliot Lake. Il incombe à la Société de traiter les demandes d'aide financière en tenant compte des critères de financement établis.

Tous les projets sont terminés. Le solde non versé du Fonds est constaté au poste « Autres revenus » dans l'état des résultats pour l'exercice terminé étant donné qu'il n'est pas obligatoire de retourner les fonds non versés.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2013

6. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION (suite)

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Revenus de placements	-	15
Sommes versées aux collectivités	<u>(56)</u>	<u>(318)</u>
Résultats nets pour l'exercice	(56)	(303)
Solde non versé constaté au poste « Autres revenus »	(418)	-
Solde du Fonds, en début d'exercice	<u>474</u>	<u>777</u>
Solde du Fonds, en fin d'exercice	<u>-</u>	<u>474</u>

7. FONDS DUKE ENERGY SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés le 15 juillet 2005 par la société Union Gas Limited, propriété de la société Duke Energy. Le Fonds a pour but de venir en aide au Nord de l'Ontario grâce à l'octroi de fonds à l'appui de projets de formation professionnelle proposés par des établissements d'enseignement situés dans le Nord de l'Ontario dans le cadre du *Programme de technologies émergentes* de la SGFPNO. Il incombe à la Société de traiter les demandes d'aide financière en tenant compte de l'avis de la société Duke Energy et des critères de financement établis.

Tous les projets sont terminés. Le solde non versé du Fonds est constaté au poste « Autres revenus » dans l'état des résultats pour l'exercice terminé étant donné qu'il n'est pas obligatoire de retourner les fonds non versés.

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Revenus de placements	<u>-</u>	<u>5</u>
Résultats nets pour l'exercice	-	5
Solde non versé constaté au poste « Autres revenus »	(240)	-
Solde du Fonds, en début d'exercice	<u>240</u>	<u>235</u>
Solde du Fonds, en fin d'exercice	<u>-</u>	<u>240</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2013

8. CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Les créances irrécouvrables figurant à l'état des résultats se détaillent comme suit :

	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Radiations de prêts au cours de l'exercice	247	544
moins : Sommes permises au cours des années précédentes	(247)	(544)
	<u>-</u>	<u>-</u>
Variation de la provision pour prêts en cours	11 792	5 768
Variation de la provision pour prêts	11 792	5 768

9. FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs engagés durant l'exercice se détaillent comme suit :

	Budget (milliers \$)	2013 (milliers \$)	2012 (milliers \$)
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 766	1 776	1 791
Transports et communications	296	181	209
Services	2 009	2 030	1 553
Frais de gestion	2 200	2 159	2 247
Marketing	-	5	264
Fournitures et matériel	36	47	65
Système d'information financière	-	244	86
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4	2
	<u>6 307</u>	<u>6 446</u>	<u>6 217</u>

Le ministère des Services gouvernementaux accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la SGFPNO en versant des cotisations à la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui sont toutes deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, établis par la province de l'Ontario. Les coûts des régimes de retraite et d'autres prestations après-retraite non liées à la retraite accordées aux salariés admissibles sont acquittés par le Ministère, mais ils ne figurent pas dans ces états financiers.

10. ENGAGEMENTS

Les fonds engagés mais non versés au 31 mars 2013 totalisent 191 381 160 \$ (189 776 980 \$ en 2012).

11. CHIFFRES PRÉVISIONNELS

Les chiffres prévisionnels approuvés par le conseil d'administration de la Société ont été fournis uniquement à des fins de comparaison et n'ont pas été vérifiés.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} avril 2012, la Société a adopté la nouvelle norme 3450 relative aux instruments financiers, décrite dans le *Manuel de comptabilité pour le secteur public*. En vertu de cette norme, tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur, à leur coût ou à leur coût amorti. La norme comprend des exigences exhaustives relatives à la constatation, à l'évaluation, à la présentation et à la divulgation des instruments financiers. Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents, les prêts en cours ainsi que les créditeurs et les charges à payer. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Société.

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la partie contractante à un instrument financier manque de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement. Dans le cours normal de ses opérations, la Société accorde du crédit aux clients de son portefeuille de prêts. Pour minimiser le risque, la Société présélectionne les personnes qui demandent un prêt, exige une garantie sur tous les prêts et tient une provision pour créances irrécouvrables éventuelles.

Risque d'illiquidité

L'exposition de la Société au risque d'illiquidité est minimal étant donné que la province de l'Ontario recouvre toutes les charges de fonctionnement et d'immobilisations et donc le risque d'illiquidité est bas.

Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Société n'est pas exposée au risque de marché. Les prêts en cours consentis par la Société portent des taux d'intérêt fixes. Les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus à des taux fixes et ne sont pas exposés aux prix du marché qui auront une incidence sur la valeur des instruments financiers.
